

Pause motards sécurité routière

Aire d'autoroute A71 Bourges/Sainte-Thorette



Bol d'or 2012 14 & 15 avril Magny-Cours

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

La Préfecture du Cher, en partenariat avec Cofiroute et la station totale, reconduit l'opération :

**« pause motards Sécurité routière »
le samedi 14 avril 2012, de 7 h 30 à 14 heures**

sur l'aire d'autoroute A71 de Bourges/Sainte-Thorette et offrira différents services visant à assurer confort et sécurité des motards.

Objectifs : contribuer à la diminution des accidents de la route impliquant plus particulièrement les motards qui se dirigent vers le circuit de Nevers/Magny-Cours à l'occasion du Bol d'Or.

Bourges est un point de passage pour les motards en provenance des régions Nantaise, Poitevine, Charentaise, Aquitaine, Bretagne et voire pour les anglo-saxons se dirigeant vers le circuit.

Ce sont environ 10 000 motards qui traverseront le département du Cher pour assister à cet évènement.

Le financement de cette opération est assuré par la Préfecture du Cher, sur le budget du PDASR (plan départemental d'actions de sécurité routière).

Monsieur le directeur de Cabinet du Préfet du Cher, chef de projet sécurité routière pilote l'organisation de ce dispositif avec l'appui de madame Marie-josé GONÇALVÈS, coordinatrice départementale de sécurité routière et monsieur Sébastien JACQUES, chargé de mission deux-roues motorisé.



Le dispositif sécurité routière destiné aux motards :

- un "**point information**" → informations routières (trafic, accès au circuit), conseils sécurité routière,
- un "**accueil restauration**" → formule boisson chaude gratuite ou petit-déjeuner,
- un "**atelier**" → nettoyage de casque. Contrôle de pression des pneumatiques possible en station.

S'agissant également d'un week-end de départs des vacances de printemps, des conseils sécurité routière seront également proposés aux automobilistes qui feront une pause sur cette station.

